

[Lien vers le site des DNA](#)

Adieu assiettes, verres et gobelets jetables

Au 1er janvier 2020, la vente de vaisselle en plastique sera interdite. En Alsace, de nombreux festivals et entreprises tentent de se préparer à cette véritable révolution culturelle.



Les gobelets, verres et assiettes qui constituent des emballages sont épargnés par le décret.
PHOTO DNA – Thomas Toussaint

C'en sera bientôt fini des gobelets que vous achetez pour les fêtes d'anniversaire des enfants. Pareil pour les assiettes en plastique que vous vous empressiez d'acquérir pour le fameux pique-nique où, pour une fois, vous n'auriez pas à faire la vaisselle. Au 1er janvier 2020, gobelets, verres et assiettes jetables en plastique seront interdits en France dans le commerce. Sauf s'ils sont compostables ou fabriqués à 50 % de matières biologiques (fibre de maïs, amidon de pomme de terre, bambou...).

Une vraie révolution ?

Selon les fabricants de vaisselle plastique, la mesure ne devrait toucher que 5 % du secteur. Car les gobelets, verres et assiettes qui constituent des emballages sont épargnés par le décret pour cause de directive européenne de 1994. En clair, le gobelet de la machine à café ne sera

pas banni de la cafétéria puisqu'il « emballe » votre boisson chaude. Idem pour le plastique qui entoure la salade que vous vous apprêtez à déguster, et les couverts jetables.

Alors, une vraie révolution ? Contacté, le ministère de la Transition écologique et solidaire défend « une première étape importante qui pose un principe fort d'interdiction de recours au plastique à usage unique » et affirme plaider dans ce sens au niveau européen. En mai dernier, la Commission européenne a présenté une série de mesures visant à réduire l'utilisation de produits en plastique, dont les couverts, assiettes, pailles, cotons-tiges, responsables à 70 % des déchets marins en Europe.

Gobelet réutilisable, vaisselle compostable... Les alternatives existent

En Alsace, certains anticipent l'interdiction. « Nous avons développé des alternatives au gobelet en plastique avec plusieurs partenaires, comme la communauté Emmaüs Scherwiller ou Envie Strasbourg qui louent des gobelets réutilisables », indique Pierre Muller, responsable d'Eco-Manifestations Alsace qui conseille festivals et associations dans l'organisation de leurs événements.

À Scherwiller, Emmaüs a mis en place depuis 2016 une activité de location de gobelets réutilisables et propose le lavage après utilisation. « Pour que ce soit intéressant écologiquement, il faut que le gobelet soit utilisé entre 7 et 10 fois », explique Vincent Muller, le directeur adjoint. L'initiative fonctionne et l'association propose même de la vaisselle en céramique à la location.

Le festival de musique Summerlied qui se tient tous les deux ans dans la forêt d'Ohlungen, près de Haguenau, s'y est mis aussi. « Cette année, on a une équipe entière de dix bénévoles qui vont faire le tri. On a aussi investi plus de 1 500 € dans de la vaisselle compostable avec des assiettes en pulpe, des gobelets en PLA (acide polylactique obtenu à partir d'amidon de maïs entièrement biodégradable) », indique Christian Arnoux, bénévole et responsable de l'éco festival.

Même son de cloche du côté de Caroline Beck-Wild, présidente du Wild Wedding Festival qui se tient en septembre à Strasbourg. « On favorise les bouteilles en verre et surtout, nos exposants signent une charte stricte : plastique proscrit ! ». Le festival loue ses gobelets réutilisables chez Envie et n'utilise que de la vaisselle compostable. « C'est devenu plus facile de se procurer ce genre de produits », constate la présidente.

Au festival Décibulles, on a opté pour des gobelets en PLA. « Le site du festival ne dispose pas d'évacuation d'eau. Dans notre cas, c'est plus écologique d'utiliser des gobelets compostables, ça consomme moins d'eau », développe Vincent Goury, chargé de partenariat. L'ensemble de la vaisselle du festival était compostable cette année et fournie par un prestataire parisien : un coût supplémentaire. « C'est deux fois et demie plus cher, mais il y a une plus-value environnementale essentielle pour nous », conclut Vincent Goury.

Un casse-tête pour certains

Pas facile pour tous de trouver des alternatives au plastique, d'autant plus que les fournisseurs de vaisselle compostable sont implantés hors Alsace. « Avant, j'avais des barquettes en bois, des emballages compostables. Sauf que les gens prennent à emporter et ne trient pas forcément leurs déchets après », note Mylène Laroche, qui tient le food truck A Mi Chemin.

Ses fournisseurs ont du mal à s'adapter à la fin prochaine de la vaisselle jetable. Présidente de l'association Les Foods Trucks du Grand Est, Mylène Laroche confie que la question des emballages est un sujet en réflexion. « On en a parlé tous ensemble pour voir si on peut acheter en gros. »

À La Pizza de Nico, on essaie de substituer au maximum le plastique par le carton et on teste les verres à base d'amidon. « Il y a un côté pratique du plastique et il faut trouver la même qualité, que ça ne casse pas, que ça ne prenne pas l'eau... », souligne Lucie Kessler, responsable marketing de l'entreprise. Côté couverts, l'enseigne alsacienne réfléchit au bois et à l'amidon. « C'est un changement qui se fait par étapes, il faut négocier le volume et le coût avec les fournisseurs, sans que le prix se répercute sur le client », commente Lucie Kessler. Le prix, l'éternel nerf de la guerre.

Marianne NAQUET, le 13 août 2018, DNA